



Lionel GOULETTE
(PCRA Nouvelle-Aquitaine)

Talence le 07/09/2020

Mesdames, Messieurs les présidents de club et compagnie de Nouvelle-Aquitaine,

Bonjour à tous, devenir arbitre de club (jeunes ou adultes) permet de découvrir une autre facette du tir à l'arc, rejoignez nous ou parlez en autour de vous, les clubs/compagnies ont besoin d'arbitres.

Je rappelle que les formations sont assurées par des arbitres-formateurs et que celles-ci sont entièrement gratuites en Nouvelle-Aquitaine.

Si vous êtes intéressé, adressez vous à votre arbitre responsable départemental pour de plus amples détails et les dates de début de formation, sinon vous pouvez m'écrire et me poser vos questions par courriel.

Pour devenir arbitre, il faut :

1-faire une lettre de motivation à envoyer au PCRA, celle-ci devra être contresigné pour accord par votre président de club/compagnie, ainsi que d'un fichier de renseignements dûment rempli, voir ci-dessous.

2-avoir une licence FFTA en cours de validité et au minimum 2 ans de licence.

3-ne pas avoir subit de sanction fédérale dans les 5 années précédentes.

4-âge minimum requis : jeunes (14 ans) ; adulte (18 ans).

5-avoir pratiqué la compétition dans n'importe quel type de tir.

Lionel Goulette .

FICHE INSCRIPTION CANDIDAT ARBITRE NOUVELLE-AQUITAINE

NOM	PRENOM	Adresse	Code postal	Ville

Téléphone fixe	Téléphone portable	Courriel	Date de naissance	Pratique en compétition

Licencié depuis	Numéro de Licence	Club	Numéro d'agrément club	jeune arbitre

Candidat choix option				
Tronc commun OBLIGATOIRE	Option TAE / Salle / Beursault	Option Tir en Campagne	Option Tir Nature / 3 D	Run Archery
X				

Titulaire Option obtenue				
Année prestation de serment	Option TAE / Salle / Beursault	Option Tir en Campagne	Option Tir Nature / 3 D	Run Archery

TENUE TAILLE	
POLO	PARKA

S / M / L / XL / XXL / XXXL

FOURNIR 2 PHOTOS D'IDENTITE POUR LE DOSSIER ADMINISTRATIF